

Parcs naturels suisses : un écho positif inattendu

Discours de Jean-Michel Cina, président du Réseau des parcs suisses

En 2007, lorsque le Parlement débattait de la révision de la loi sur la protection de la nature et de l'environnement, on estimait à douze le nombre de nouveaux parcs nationaux, régionaux et périurbains en Suisse. Et on fixait les moyens financiers correspondants, de dix millions de francs au maximum.

Aujourd'hui, pas moins de dix-huit demandes ont été déposées à l'Office fédéral de l'environnement. L'Entlebuch, reconnue biosphère de l'Unesco, a reçu le label de parc la première, alors que sept à neuf parcs ont passé la première étape en recevant le statut de candidat au label. Actuellement, huit dossiers sont examinés sur le plan de leurs valeurs naturelles et culturelles, ainsi que des programmes prévus pour l'avenir. Et une douzaine de projets sont en préparation.

Même si tous les parcs ne reçoivent pas le label de « parc d'importance nationale », on peut déjà oser un pronostic : **en Suisse, le nombre de parcs créés en quelques années est beaucoup plus important que prévu.**

C'est une magnifique nouvelle. **A l'évidence, l'idée de créer et de gérer un parc rencontre presque partout un écho positif.** Dans vingt cantons, il y a soit un projet de parc soit au moins une idée de créer un tel espace. Bien sûr, quelques projets ont capoté : je pense à celui du Muveran vers le coude du Rhône ou à celui du Maderanertal dans le canton d'Uri. Je pense aussi au coup dur reçu par le projet de parc national du Locarnese avec la décision négative de la commune de Cevio. Malgré ces échecs, un constat général s'impose : de très nombreuses régions s'enthousiasment pour une idée, font une étude de faisabilité puis lancent le projet et les programmes d'action. Grâce à ces démarches, la population des régions « oubliées » sort de sa léthargie et retrouve ses manches pour un projet d'avenir.

Autre constat réjouissant: la qualité des projets. Les premiers dossiers, examinés l'année dernière par la Confédération, ont tous reçu le statut de candidat. Quant aux demandes en suspens, elles peuvent espérer la même reconnaissance. **Dans notre petit pays, un nombre surprenant de régions remplissent les exigences relatives à un parc naturel en matière de nature, de paysage et de localités. Elles présentent des programmes convaincants pour le maintien et le développement durable de leurs ressources.**

Le paysage des parcs évolue d'une manière extrêmement dynamique et passionnante. Ses contours se précisent et s'éclaircissent chaque année, malgré le flou de certains projets.

Le Réseau des parcs suisses soutient cette évolution puisqu'il favorise les échanges entre parcs et projets de parcs, représente leurs intérêts auprès des partenaires et se fait leur porte-parole commun.